



> *Finances*

L'ESSENTIEL DU **BUDGET** 2023 *p.8*

Développement Durable
RETOUR SUR...
**FLEURY
DURABLE**
2023 *p.4*

Culture
RETOUR SUR...
**BLOODY
FLEURY**
2023 *p.6*

Enfance / Jeunesse
**RENTÉE
SCOLAIRE 2023** *p.11*
INSCRIPTIONS SCOLAIRES,
PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES



Actualités !



Commemoration du 8 mai - 08.05.2023
M. Mathias PUJOL a reçu la Médaille de la reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord



Visite d'une délégation Canadienne du Régiment de Maisonneuve - 30.04.2023



Matches du CSP Fleury/Orne contre Tourville-sur-Ordon et Condé en Normandie - 15.04.2023



Gala de boxe anglaise - 07.05.2023



Rue en zic par l'Espace Musical J. Higelin - 17.05.2023



Accueil des allemands de Waldbüttelbrunn - 17.05.2023

Le comité de jumelage Fleury-sur-Orne / Waldbüttelbrunn recherche des adhérents. Si vous êtes intéressés, contactez Mme Hubert au 06.08.43.05.84.

MODIFICATIONS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour répondre aux enjeux écologiques et à l'augmentation substantielle du prix de l'énergie, la ville modernise son réseau d'éclairage public par le remplacement des luminaires énergivores et optimise les temps de fonctionnement de l'éclairage.

Ainsi, les horaires d'éclairages nocturnes de la ville ont été modifiés. Dorénavant, de façon permanente, sur l'ensemble du territoire communal l'éclairage public sera éteint tous les jours, de 23h à 6h, à l'exception de la zone d'activité Normandika où l'éclairage sera éteint de 22h à 6h.



VANDALISME AU CITY STADE



Un feu de poubelle, déclenché volontairement par des individus mal intentionnés, a dégradé le sol et une partie de la paroi à claire-voie du City Stade, rue de Saint André.

Les éléments en bois ont été détruits et la structure métallique porteuse affaiblie par la haute température subie. Le modèle de la structure étant trop ancien, l'intervention d'un prestataire ne peut se faire. Les travaux seront donc réalisés par les services techniques de la ville. La structure réparée sera contrôlée par un bureau agréé afin de vérifier que l'aire respecte toujours les normes de sécurité spécifiques à l'équipement.

Le coût des matériaux s'élève à environ 1 000 €.

**MARC
LECERF**
MAIRE DE
FLEURY-SUR-ORNE



Madame, Monsieur,

Chers amis fleurysiens,

Comme chaque année, nous consacrons dans ce journal un « dossier spécial » au **budget communal 2023** que le conseil municipal a adopté voici quelques semaines. **Celui-ci s'inscrit dans des fortes contraintes financières que subit la ville comme chacun d'entre vous dans son budget familial** : hausse considérable des prix de l'énergie (plus de 150%), augmentations du coût des matières premières dans les prix que pratiquent nos fournisseurs et prestataires de services, comme il en va de ceux des denrées alimentaires du restaurant scolaire, etc... Dans le même temps, **soucieux de ne pas vous faire porter la globalité de ces évolutions de prix, le conseil municipal a fait le choix de la modération dans l'ajustement des tarifs de services qu'il pratique.** Cette décision, comme beaucoup d'autres, s'inscrit dans la continuité de notre pratique : aider sans assister.

Ce budget 2023 a été construit dans le droit fil de ceux qui l'ont précédé, en investissant fortement sur ce qui est durable, dans l'isolation thermique des bâtiments (économies de coûts, respect de l'environnement), tout en soutenant les services en place et en préparant l'avenir.

Notre commune poursuit son développement. **Les résultats du recensement qui s'est déroulé en janvier et février derniers démontrent l'attractivité de Fleury-sur-Orne** qui gagnent des habitants dont certains y reviennent après nous avoir quitté voici quelques années. Les données collectées nous offrent de précieux enseignements pour enrichir nos projets et définir les services dont vous aurez besoin demain.

En outre, nous avons poursuivi nos travaux de construction de notre agenda 2030. Celui-ci regroupe et enrichit l'ensemble des projets, services ou ambitions qui s'incarnent ou ont vocation à voir le jour sur notre territoire communal, avec la participation active de nombreux fleurysiens que

je tiens à remercier. **Dans cet élan, nous avons été nombreux à nous retrouver pour Fleury durable** qui s'est déroulé cette année sur une semaine entière : tables-rondes et ateliers consacrés au numérique et à la donnée responsables, *agenda 2030*, forum emploi-formation, bâtir durable, *Agri Fleury* et videgreniers. Un beau succès qui tient beaucoup à ceux qui s'y sont consacrés.

Sur le champ du développement durable (économie, social et environnement) également, **la gestion de nos déchets constitue elle aussi un enjeu économique et environnemental important qui relève notamment de nos « gestes de tri ».** Aussi un article d'éclairage y est-il consacré dans ce journal. Cela va de paire avec un autre article qui évoque **soleil 14, le cadastre solaire, qui permet d'identifier le potentiel photovoltaïque de votre toiture.**

Ce journal fourmille de nombreuses autres thématiques avec notamment les jumelages qui ne sont pas en reste puisque nous venons de recevoir nos amis allemands, nous préparons la visite du maire de Ouonck (Sénégal) en septembre, et nous intensifions des échanges préparatoires avec plusieurs communes argentines. **J'invite ceux d'entre vous que ces jumelages intéressent à prendre l'attache de leurs responsables.** C'est en se connaissant mieux que l'on bâtit un monde meilleur.

Je n'oublie pas les activités culturelles, ludiques ou récréatives, passées ou à venir, et je salue le désormais traditionnel **Bloody Fleury 2023** dont vous avez fait un grand succès.

À tous les bénévoles de toutes les activités et festivités fleurysiennes, je veux dire un très grand et chaleureux **MERCI.**

Votre maire,

Marc LECERF

Retour sur...

FLEURY DURABLE

Du 9 au 14 mai, le festival **Fleury Durable** a réuni les différents acteurs du territoire : enfants et jeunes, habitants, partenaires, entreprises, acteurs de l'insertion, producteurs locaux, exposants, élus communautaires, conseillers municipaux, et services de la ville.

Pendant 6 jours, conférences et tables rondes, ateliers et activités ont été proposés pour sensibiliser et agir durable.

Parmi les actions phares :

- **Les ateliers de sensibilisation à la protection des données personnelles et au cyberharcèlement** auprès de 80 élèves (de l'école élémentaire Jean Goueslard et du collège Hawking) par Christine DUVAL, Déléguée à la protection des données et Johnatan FREBOURG, Conseiller numérique.
- **La soirée consacrée à l'Agenda 2030**, lors de laquelle Emmanuel RENARD, Vice-Président de la Communauté urbaine en charge de l'aménagement et du foncier et Marc LECERF, Maire de Fleury-sur-Orne ont échangé avec les habitants et associations sur les axes du projet de territoire de Caen la

mer en articulation avec les actions municipales de l'agenda 2030 à Fleury-sur-Orne. Ces échanges se sont appuyés sur les enquêtes et études des cabinets *Stratagéo Conseil* et *Gama Environnement*.

- **Le forum emploi**, en partenariat avec *Pôle emploi*, a réuni près de 200 demandeurs d'emploi fleurysiens et de l'agglomération caennaise. Sur un échantillon de 25% de visiteurs enquêtés, 81% répondants sont satisfaits ou très satisfaits du contact direct avec les entreprises, des conseils et aides à la recherche d'emploi, de la découverte des métiers. 100% des répondants souhaitent le renouvellement de l'opération.
- Lors de **Bâtir durable**, Pascale HUYGHE-DOYERE, Directrice Générale, et Jason HUITELEC, Directeur-Adjoint, de *Normandie Aménagement*, ont présenté l'éco quartier **les Hauts de l'Orne, 1^{er} écoquartier labellisé du Calvados et de la Communauté urbaine**, en présence d'Etienne LEVASSEUR, en charge de la mise en place de la pépinière sur site et de la végétalisation progressive de l'écoquartier. Aussi, Sébastien JEAN,

Cabinet *3J immobilier* a présenté les atouts énergétiques du futur projet de la **résidence Paléas**, projet de construction bois-paille.

- **Le samedi, plusieurs animations étaient proposées**, au choix des familles : les animations en faveur du respect de l'environnement (*Heure du conte*, *Tous autour d'un arbre* et *Nettoyons la nature*), la vente de produits locaux, les ateliers culinaires et la présentation d'animaux **lors d'Agri Fleury**.
- **La semaine s'est clôturée autour d'un vide-greniers** réunissant près de 180 exposants et environ 2 500 visiteurs.

La Ville remercie

les collectivités, les partenaires
et les bénévoles de l'évènement !

Pour devenir bénévole lors des prochaines actions municipales sur le développement durable, vous pouvez vous inscrire comme éco-volontaire sur le site **fleurydurable.fleury-sur-orne.fr** (rubrique "Je m'investis durablement").



Agenda 2030 - 13.05.2023
Présentation : Agenda 2030 et les 17 objectifs du développement durable



Plantation d'un chêne - 09.05.2023
A l'occasion de la Journée de l'Europe



Forum Emploi - 11.05.2023



Agri Fleury - 13.05.2023
Stands de producteurs



Heure du conte - 13.05.2023



Agri Fleury - 13.05.2023
Animation culinaire



Tous autour d'un arbre - 13.05.2023



Vide-greniers - 14.05.2023



Bâtir durable - 12.05.2023



Donnée et Numérique responsables - 09.05.2023



Nettoyons la nature - 13.05.2023



Agenda 2030 - 13.05.2023
Réutilisation d'objets au Centre d'Animation



BLOODY FLEURY

RETOUR SUR LE FESTIVAL 2023

" Je mesure à quel point j'ai eu de la chance de pouvoir participer à ce festival qui est sans conteste dans mon top 3 des salons du livre préférés. "

Naëlle CHARLES, autrice

" C'était un grand plaisir de participer à votre super festival Bloody Fleury ! J'ai été bluffée par la qualité de votre festival, par l'affluence incroyable pour une petite ville et par l'enthousiasme du public. "

Patricia TOURANCHEAU, conférencière

Nouveau succès pour l'édition 2023 du festival Bloody Fleury qui a passé le cap des 5000 visiteurs ! Spectacles faisant salle comble, interviews passionnantes, standing ovation pour les conférences...

Bloody Fleury a officiellement rejoint le cercle des événements culturels à ne pas manquer.

Vivement l'an prochain !



Exposition de Vincent Mallié



Conte dessiné



Spectacle *Les aventures de Loufcock Holmes*



Séance de dédicaces



Conférence Profession Espion par Olivier Mas



Jeu d'enquête



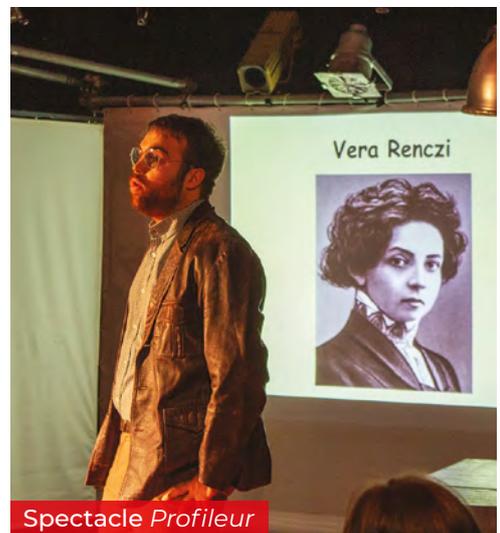
Exposition de Jonk



Spectacle Draco super détective



Dédicaces



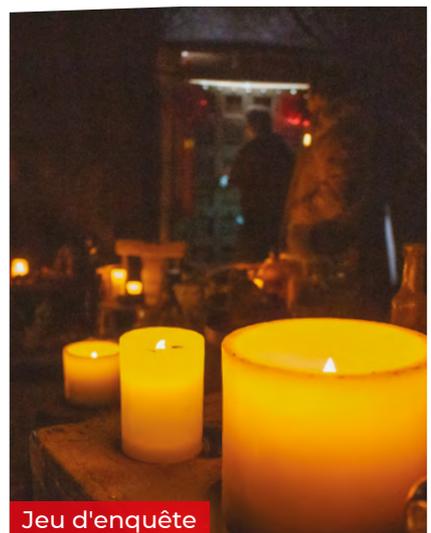
Spectacle Profileur



Rencontre avec Frédéric Paulin



Séance de dédicaces



Jeu d'enquête

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2023

Le budget principal 2023 de la commune
s'élève à **15 688 222 €** :
7 277 764 € pour le fonctionnement
et 8 410 458 € pour l'investissement.

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT HORS ÉPARGNE DE GESTION

5 589 189 €

- Charges de personnel : 2 680 000 € (48%)
- Charges à caractère général : 1 288 029 € (23%)
- Transfert financier à Caen la mer : 825 634 € (15%)
- Action sociale et subvention aux associations : 557 426 € (10%)
- Contribution à la transition énergétique : 124 600 € (2%)
- Charges financières : 113 500 € (2%)

**+ ÉPARGNE DE GESTION
PERMETTANT D'INVESTIR
SUR LA COMMUNE**

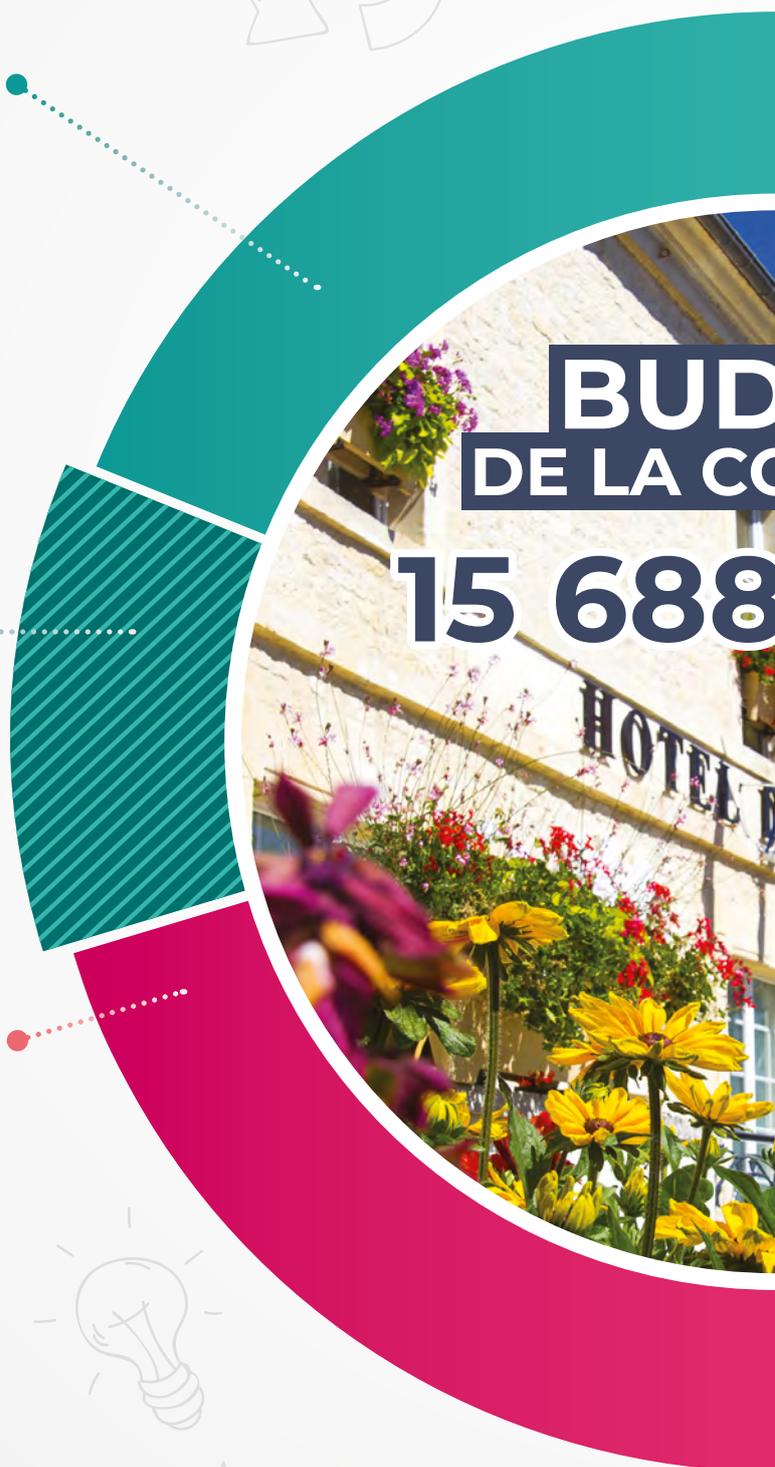
1 688 575 €

TOTAL FONCTIONNEMENT
7 277 764 €

INVESTISSEMENT

8 410 458 €

- Construction d'un Pôle Enfance : 5 765 203 € (68%)
- Isolation des bâtiments municipaux : 913 228 € (11%)
- Bâtiments : 484 012 € (6%)
- Terrains : 417 000 € (5%)
- Report 2022 : 306 715 € (4%)
- Remboursement de la dette : 252 911 € (3%)
- Matériel : 135 024 € (2%)
- Déficit d'investissement 2021 : 112 115 € (1%)
- Aménagements urbains : 17 000 € (<1%)
- Amortissement de subvention : 7 250 € (<1%)



RECETTES

FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes : 4 323 624 € (59%)
 Report de résultat 2022 : 1 420 677 € (20%)
 Dotations de l'État : 982 341 € (14%)
 Autres ressources : 551 122 € (7%)
 (Produits des services, dotation de solidarité rurale...)

INVESTISSEMENT

PRÉLÈVEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT **1 688 575 €**
 (20%)

Subventions : 4 123 390 € (49%)
 Emprunt : 1 860 000 € (22%)
 Fonds de compensation TVA *
 et taxe d'aménagement : 275 253 € (3%)
 Report de résultat 2022 : 213 528 € (3%)
 Excédent de fonctionnement capitalisé : 205 302 € (2%)
 Remboursement
 de Caen la mer : 44 409 € (1%)

* Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

BUDGET
COMMUNE

3 222 €



RECENSEMENT DE LA POPULATION LE BILAN

À Fleury-sur-Orne, la collecte du recensement à la population a pris fin le 25 février 2023.

Lors de la clôture de la collecte en présence de M. le Maire, Mme Nathalie LETHARD, superviseur de l'INSEE, a souligné la bonne organisation de cette collecte, ainsi que la qualité du partenariat entre les 13 agents recenseurs à la rencontre des habitants sur le terrain, les deux coordinatrices communales pilotant l'organisation et le suivi de la collecte et l'INSEE assurant la supervision des résultats.



Agents recenseurs, coordinatrices et représentant INSEE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

En 2023, 3027 logements ont été recensés, soit un taux de réponse global s'élevant à 98,4 % contre 2 138 logements collectés et un taux de réponse global de 87 % en 2017.

RÉPONSES PAR INTERNET

Le taux de réponse par internet est également en hausse. Il s'établit à 61,2 % en 2023 contre 31,2 % en 2017.

CHIFFRES EN ATTENTE

Depuis la clôture du recensement, le nombre de résidences principales et non principales, ainsi que le nombre d'habitants sont en cours de vérification par l'INSEE.



De gauche à droite :

Pascal CAPITAINE, agent recenseur,
Isabelle JOLY et Sandra JORET,
coordinatrices du recensement

Témoignage de

PASCAL CAPITAINE, AGENT RECENSEUR

« Pour un nouvel habitant de la commune tel que moi, la tournée de reconnaissance fut l'occasion de découvrir un peu mon quartier en marchant : repérage, affichage, boîtage...

Enfin le 19 janvier, c'est le grand jour. D'abord déposer les notices dans les boîtes aux lettres des maisons individuelles, puis c'est l'heure d'attaquer les immeubles, et donc de frapper à toutes les portes... Je me rends compte alors que j'ai travaillé 42 ans à l'INSEE, sans jamais avoir un enquêté devant moi ! J'étais à la fois excité et inquiet. Excité par cette nouvelle expérience qui me permettrait de rencontrer les gens de mon quartier, mais également inquiet de la façon dont j'allais être reçu à une époque où l'on entend dire que le civisme bat de l'aile. J'avais tort car à une ou deux exceptions près, l'accueil fut excellent... »

LES IMPACTS DE LA COLLECTE 2023 SUR LA POPULATION LÉGALE

Les chiffres de la population ayant fait l'objet de la collecte en 2023 seront officialisés et publiés par décret du 1^{er} janvier 2026. Toutefois, dès l'année 2024 et 2025, les résultats de la collecte 2023 seront traités, sous la forme d'interpolation. Ce qui signifie que les écarts entre la population légale publiée au 1^{er} janvier 2023 (sur la base de la population connue au 01/01/2020) et celle collectée en 2023 seront traités comme suit :

- Population légale 2024 : population légale publiée au 01/01/2023 + 30 % de l'augmentation de la population collectée en 2023 ;
- Population légale 2025 : population légale publiée au 01/01/2024 + 30 % de l'augmentation de la population collectée en 2023 ;
- Population légale 2026 : population recensée en 2023.

*La Ville remercie
tous les habitants,
les agents recenseurs
et l'INSEE d'avoir
contribué à la réussite
de cette collecte 2023 !*

RENTRÉE SCOLAIRE 2023

L'INSCRIPTION SCOLAIRE SE DÉROULE EN 2 ÉTAPES

PETITE SECTION, COURS PRÉPARATOIRE ET NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAPE 1. INSCRIPTION À LA MAIRIE

L'inscription auprès de la mairie peut se faire **par mail** (periscolaire@fleury-sur-orne.fr) ou à **l'accueil de la mairie** (Mairie, 10 rue Serge Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orne.).

Dans les deux cas vous devez nous envoyer les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription, dûment rempli, daté et signé, téléchargeable sur le site de la ville : fleury-sur-orne.fr > Education-Jeunesse > Inscriptions aux écoles.**

Il est possible de recevoir le dossier par voie postale en téléphonant au 02.31.35.73.00.

- une copie du livret de famille (toutes les pages) ;**
- une copie du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins) ;**
- une copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).**



DEMANDE DE DÉROGATION

Pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une **demande de dérogation** à demander à la mairie de Fleury-sur-Orne.

Renseignements au 02.31.35.73.00.

ÉTAPE 2. INSCRIPTION AUX ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE PETITE SECTION & NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COURS PRÉPARATOIRE & NOUVEAUX ARRIVANTS

Les directeurs, Mme COUSIN (maternelle) et/ou M. LE GENTIL (élémentaire), vous contacteront par mail.

Les documents transmis à la mairie (étape 1) seront automatiquement transférés aux écoles.

Si l'enfant vient d'une autre école, vous devrez venir avec le certificat de radiation.



L'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

RESTAURANT, GARDERIE, TRANSPORT ET CENTRE D'ANIMATION

Ouverture des inscriptions du 12 juin au 7 juillet 2023

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est indépendante de l'inscription aux écoles. Vous devez réinscrire votre enfant tous les ans.

Deux possibilités : par le portail famille ou en mairie.



L'INSCRIPTION PAR LE PORTAIL FAMILLE

1 Accédez au portail, aux explications et à la procédure : fleury-sur-orne.fr > Education-Jeunesse > Portail Famille

- Si pour l'année 2022-2023, vous aviez déjà un compte sur le portail, vous devez simplement inscrire votre enfant aux activités.
- Si vous n'avez pas de compte ou que vous n'avez jamais utilisé nos services, vous devez créer un compte d'accès au portail, intégrer votre enfant et l'inscrire aux activités.

2 Envoyez les documents demandés ci-après, directement depuis le portail famille (Mes Documents > Nom de l'enfant...).

3 Une fois votre inscription validée par le service périscolaire, vous devrez réserver les activités sur le portail.

L'INSCRIPTION EN MAIRIE

Vous devez nous faire parvenir :

- le « Formulaire d'inscription aux services péri et extrascolaires », dûment rempli, daté et signé à la Mairie, Service Périscolaire, 10 rue Serge Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orne.** (document téléchargeable sur le site de la ville : fleury-sur-orne.fr).
- et les documents demandés ci-après.**

DOCUMENTS À JOINDRE :

- un certificat médical des vaccinations à jour ;**
- une copie du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins) ;**
Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication.
- une copie d'une attestation CAF ou MSA récente (- de 3 mois) ;**
Vous pouvez l'obtenir auprès des services de la CAF ou sur www.caf.fr.
- > pour les personnes non allocataires :**
 - un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;**
Quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone fixe...
 - le dernier avis d'imposition ;**
 - le livret de famille de l'enfant.**
- une copie de l'assurance responsabilité civile de l'enfant ;**
- si Transport Scolaire : une photo d'identité récente de l'enfant.**

Contact :

periscolaire@fleury-sur-orne.fr ou 02.31.35.73.19



TRANSPORT SCOLAIRE : Le nombre de places est limité. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ si tous les documents demandés ne sont pas fournis ou si les factures en cours ne sont pas soldées.

les **Jeudis** **cafés projets** du Centre Socioculturel

**Le centre socioculturel vous accueille
autour d'une boisson chaude
tous les jeudis à partir de 14h15.**



C'est un moment convivial où les habitants
pourront échanger, créer des liens
et réaliser des projets.

Lecture, jeux, couture, cuisine, sorties, balade,
chaque personne pourra s'approprier ce lieu
comme il le souhaite.

Renseignements au **02.31.34.01.29**

Ouvert à tous les Fleuryens

> *Centre Socioculturel*

PERMANENCES EMPLOI AU CENTRE SOCIOCULTUREL

En partenariat avec la Mission Locale, Pôle Emploi et la CALMEC, la ville met en oeuvre des permanences pour accompagner les demandeurs d'emploi sur les dispositifs existants.

• **LA MISSION LOCALE** - *Jean-Pierre PITREY*

La Mission Locale est au service des jeunes du territoire afin de les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle. Elle est à l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans et intervient pour faciliter leur entrée dans la vie active.

Permanences : le mercredi de 14h à 17h.
Prendre rendez-vous au 02.31.15.31.95.

• **LE PLIE** - *Cyrille JORANDON*

C'est un parcours individualisé d'insertion professionnelle avec un accompagnement renforcé pour permettre l'accès à l'emploi durable et/ou à la formation certifiante.

Sur prescription d'une structure.
Renseignements au 02.31.34.01.29.

• **LA CORRESPONDANTE SOLIDARITÉ EMPLOI** - *Sandrine PAON*

La Correspondante Solidarité Emploi (CSE) vous accueille et vous accompagne de façon ponctuelle dans toutes demandes liées à l'emploi. La CSE rencontre toutes les personnes, en activité ou non.

Permanences : le mardi de 14h à 17h.
Prendre rendez-vous au 02.31.34.01.29.



Présentation de **Chloé CHENOT**

**Apprentie au
Centre Socioculturel**

MON PROFIL

Je m'appelle Chloé CHENOT, j'ai 19 ans, je fais actuellement un BTS Economie Sociale et Familiale à l'école SUP4S à Caen. Je suis cette formation en alternance au Centre Socioculturel de Fleury-sur-Orne depuis décembre 2022 et jusqu'en août 2024.

MON ENVIE

Grâce à cette alternance, je réalise mes études en apprenant à la fois en cours et sur le terrain, ce qui est très enrichissant. Au Centre Socioculturel, j'ai l'opportunité d'être au contact de différents publics, d'aider les projets des habitants, de mettre en place des projets et des animations pour tous. Je souhaite apporter toutes les pistes qui peuvent permettre à chacun et chacune de passer de bons moments au Centre Socioculturel.

MON RÔLE ET MES MISSIONS

Parmi les principales missions qui me sont confiées, je travaille avec Manon sur les différentes animations que nous proposons, en relation avec les partenaires. Avec Frédéric pour monter des projets pour le public seniors et avec Séverine sur l'administratif, la communication et l'accueil. J'interviens aussi auprès des collectifs d'habitants et en tant qu'animatrice sur les activités.

CONTACT
Centre Socioculturel
39 rte d'Harcourt - Fleury-sur-Orne
02.31.34.01.29
accueil.csc@fleury-sur-orne.fr

> *Caen la mer*

SOLEIL 14, UN SERVICE PUBLIC POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET D'ÉNERGIE SOLAIRE

« Ça coûte cher »,
« C'est compliqué »,
« On risque de se faire avoir »...

Les freins sont nombreux pour se lancer dans la production d'énergie solaire.

Pourtant, à l'heure où les factures d'énergie explosent, le solaire peut être une solution intéressante.

Parce qu'un projet d'énergie solaire ne s'improvise pas, le SDEC ENERGIE et les 16 intercommunalités du Calvados ont lancé *Soleil 14*. Ce service public gratuit accessible depuis 2019 aux habitants, entreprises, agriculteurs et collectivités permet de se lancer sereinement dans un projet solaire.

Connaître le potentiel solaire de sa toiture en un clic

Soleil 14, c'est d'abord une plateforme sur internet www.soleil14.fr qui permet aux utilisateurs de :

1. Découvrir l'énergie solaire et d'accéder à de l'information fiable pour démêler le vrai du faux ;
2. Évaluer le potentiel solaire de n'importe quelle toiture du Calvados* sur une photo aérienne ;
3. Simuler un projet solaire photovoltaïque (production d'électricité) ou thermique (production d'eau chaude), d'évaluer l'intérêt d'autoconsommer l'électricité produite ou de la vendre, de connaître le coût de l'installation et les économies générées ;
4. Prendre contact avec un conseiller *Soleil 14* pour être accompagné dans son projet.

Produisez facilement
votre énergie solaire avec

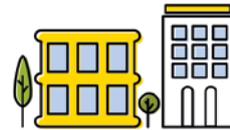
CaenIamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

soleil
SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Pour mesurer instantanément le potentiel de votre toiture sur le cadastre solaire soleil14.fr

Pour bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux

Pour construire votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en toute confiance



Vous êtes
une entreprise



Vous êtes
un particulier

RDV sur le cadastre solaire

soleil14.fr



Vous êtes
une collectivité



Vous êtes
un agriculteur

soleil14.fr



Opération réalisée dans le cadre de la commission consultative pour la transition énergétique en partenariat avec le SDEC Énergie et les intercommunalités du Calvados.



Bénéficier d'un conseil neutre et gratuit par des conseillers locaux

Quelle quantité d'énergie puis-je produire grâce à des panneaux solaires photovoltaïques ? De combien puis-je espérer réduire mes factures ? Quel est le montant des aides de l'État pour une installation ? Comment choisir mon installateur ?

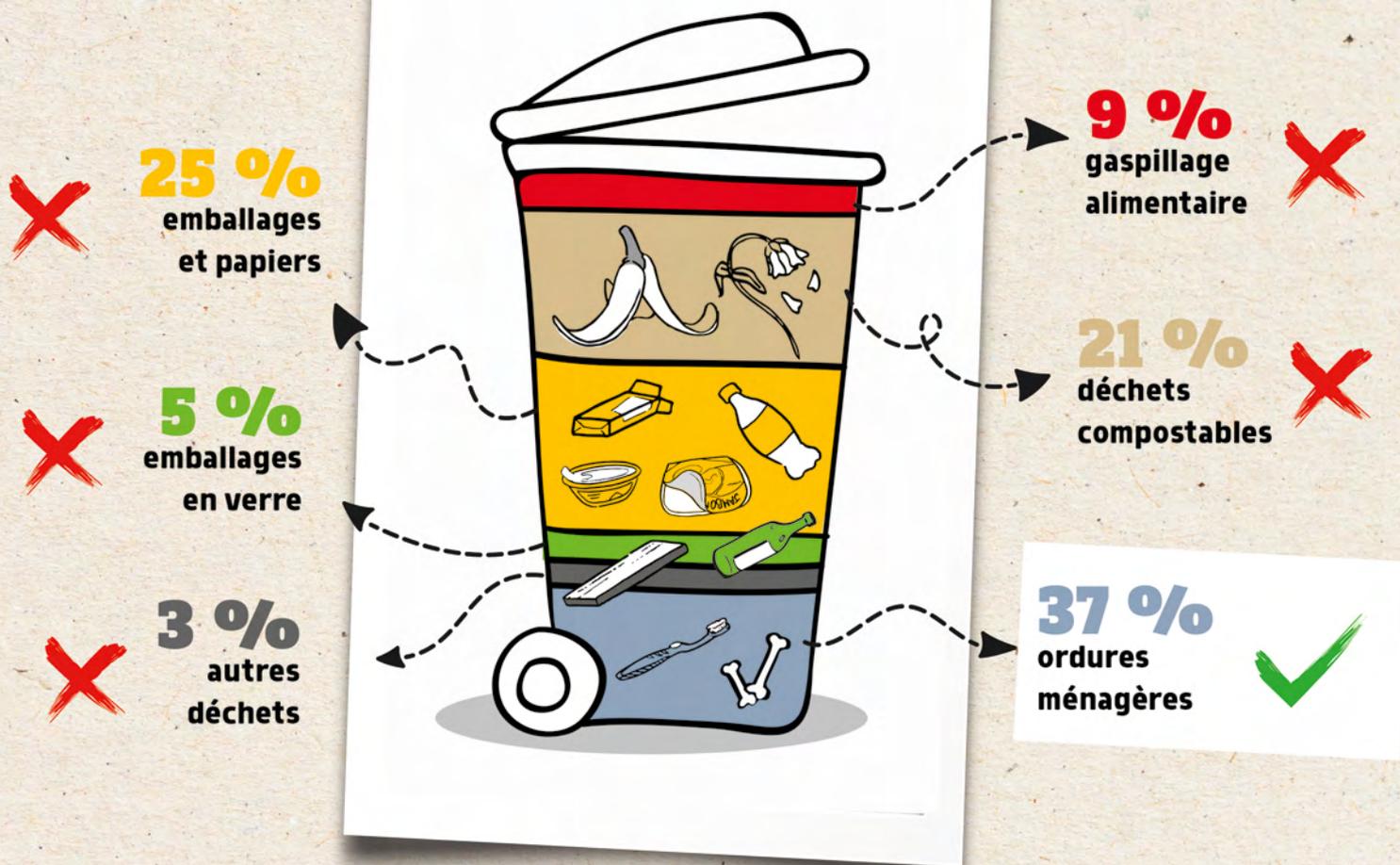
Les conseillers *Soleil 14* répondent gratuitement à vos questions sur le solaire et vous guident dans votre projet. Selon que vous êtes un particulier, une entreprise, une collectivité ou un agriculteur, c'est *Biomasse Normandie*, le *SDEC ENERGIE*, *Caen la Mer* ou la *Chambre d'agriculture* qui vous accompagnera.

Retrouvez les coordonnées des conseillers sur www.soleil14.fr.

Avec *Soleil 14*, vous aurez toutes les cartes en main pour réaliser (ou pas !) une installation de production d'énergie solaire.

* Et sur les communes de l'Eure situées dans la communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville.

soleil



Voici ce que contient votre poubelle grise*.

Une étude minutieuse de nos poubelles révèle que nous pouvons faire beaucoup de progrès dans la réduction et le tri de nos déchets. Hormis les ordures ménagères (en gris clair sur le dessin), tout le reste aurait pu être trié et valorisé ou tout simplement évité :

- 9 % de déchets proviennent du gaspillage alimentaire : ils peuvent être évités en faisant attention à nos achats, en cuisinant les restes...
- 21 % de déchets compostables peuvent rejoindre le composteur (si vous en avez un) ou nourrir des poules
- 25 % d'emballages et papiers sont à trier sans modération dans les poubelles jaunes : ils seront recyclés

- 5 % d'emballages en verre sont à trier dans les bornes dédiées près de chez vous : ils sont recyclables à l'infini !
- 3 % d'autres déchets (résidus de jardin, bois, déchets électriques, pots de peinture, piles...) : ils doivent être déposés à la déchèterie afin d'assurer leur valorisation.

**Au total, 63 % des déchets de la poubelle grise ne devraient pas y être !
Poursuivons nos efforts pour réduire nos déchets et recycler nos emballages !**

Retrouvez comment réduire vos déchets et bien trier sur www.syvedac.org.

* d'après les résultats d'une caractérisation réalisée sur des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles, en novembre 2022.

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement sur nos déchets

BROC EN FRICHE

SAMEDI 10 JUIN - 10h > 16h30

organisé par le DARE André Bodereau

Le D.A.R.E André Bodereau organise avec différentes associations et institutions du territoire un événement « Broc en friche », le samedi 10 juin 2023 dans le parc du DARE (29 rue S. Rouzière à Fleury-sur-Orne).

Cet événement ouvert à tous vise à valoriser et exposer les productions des enfants et adultes accompagnés.

Vous pourrez accéder au village créatif (vente objets, plantes, création d'activités manuelles...), participer à une œuvre collective, partager un moment au sein de l'espace jeux, faire le parcours pied nu, visiter les différentes expositions, assister aux représentations sur scène et aux déambulations ou vous initier à l'apiculture.

Des espaces libres pour pique-niquer seront installés et une buvette/vente de gâteaux sera accessible à tous.

Le centre socioculturel de la ville participe en mettant en place une exposition sur l'histoire et le patrimoine de Fleury-sur-Orne avec le collectif *Groupe histoire*.



LES 6H RUN DU FOYER SOLEIL UN ÉVÈNEMENT SPORTIF ET SOLIDAIRE

Organisé tous les ans en octobre par des résidents et des professionnels de l'association APF France Handicap (Foyer Soleil, IEM, Délégation Départementale), le run aura lieu le **samedi 14 octobre 2023 de 10h à 16h**, pour la septième édition, le départ et l'arrivée se font devant le Foyer Soleil.

Les inscriptions sont ouvertes à tous, marcheurs, coureurs ou rouleurs (personnes en fauteuil manuel) majeurs, en équipe ou en individuel. Les compétiteurs organisent leur course ou marche comme ils le souhaitent, sur un parcours de 1,7 km en piste cendrée et sur piste cyclable sans difficulté majeure, sécurisée par des bénévoles, accessible bien-sûr aux personnes en situation de handicap moteur en fauteuil manuel, tout en respectant le règlement de la course. Un chronométrage par un professionnel permet de calculer les kilomètres de chaque participant. Un certificat médical ou une licence de sport (course à pied ou marche en compétition) sont nécessaires, cet événement sportif étant inscrit au calendrier des courses hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme. **Les compétiteurs qui auront fait le plus de kilomètres seront récompensés.**

Cette journée festive accueille un *village course* avec des animations sportives pour adultes et enfants, des stands d'associations et du FAM soleil, un stand de vente sandwiches, boissons, crêpes... et un concert dans l'après-midi.

Nous avons des sponsors et des partenaires comme la Mairie de Fleury-sur-orne, le Conseil Régional, Super U de lfs, Rapid'flor de Fleury-sur-orne, le magasin Score Caen...pour l'organisation, le ravitaillement et les lots des podiums.

Suivez l'évènement !

f 6h run foyer soleil @ @handirunapf

6h run foyer soleil (Films des événements précédents)



Inscriptions à la course

Les inscriptions pour la course sont ouvertes jusqu'au 2 octobre 2023, au tarif de 15€.

Inscriptions auprès de Bénédicte ou Noëlle au 02.31.83.45.50 ou à handirunapf@outlook.fr.

Recherche de bénévoles

Pour cette 7^{ème} édition, le Foyer soleil recherche des bénévoles pour aider à l'organisation et à la sécurité de la journée.

N'HÉSITEZ PAS À LES REJOINDRE !

Renseignements auprès de Bénédicte ou Noëlle au 02.31.83.45.50 ou à handirunapf@outlook.fr.

PROCHAINEMENT

Les différents programmes seront disponibles sur le site de la ville fleury-sur-orne.fr.

Malle et pirouettes !

Spectacle des ateliers chorégraphiques fleurysiens

Samedi 17 juin > 18h

Dimanche 18 juin > 16h

Espace N. Oresme • Gratuit

(10 bis rue Serge Rouzière)

L'ensemble des inscrits des ateliers chorégraphiques (55 enfants, ados et adultes) présentent le travail d'une année sous la direction de la compagnie *Le Morceau de sucre*.

Nombre de place limité. Résa et info auprès du CSC au 02.31.34.01.29.

Festy Fleury

Évènement festif présenté par les associations et la municipalité

Samedi 24 juin • 10h > 18h

Site de l'Île Enchantée • Gratuit

(rue de Saint André)

Venez participer à cet évènement festif pour découvrir les différentes associations et activités fleurysiennes. Des démonstrations et des activités seront proposées tout l'après-midi.

> À 18h, spectacle gratuit, *Sandy et le vilain Mc Coy* par la Cie Acid Kostik

L'été sur un plateau

Du 24 juin au 25 août • Gratuit

Tous les vendredis soir de l'été (sauf le 24 juin), venez assister aux spectacles de rue organisés par la ville en collaboration avec la ville d'Ifs.

Programme sur le site de la ville : fleury-sur-orne.fr.

Grand concert d'été

Concert de l'Espace Musical J. Higelin

Mardi 27 juin • 18h > 20h • Gratuit

Devant l'Espace Musical

(rue F. Mitterrand, en plein air sous réserve des conditions météorologiques)

Venez encourager une grande partie des élèves musiciens dans les disciplines suivantes : batterie, chant individuel et collectif au micro, accordéon diatonique, flûte traversière, piano, guitare et ateliers d'électro, d'éveil musical et de formation musicale.

Les activités de l'été

De juillet à août

Les services de la ville vous proposent des activités pour vous divertir tout l'été : mini-camps, centre de loisirs, ateliers, sorties...

Programme sur le site de la ville : fleury-sur-orne.fr.

Commémorations :

Fête Nationale et Libération de la Ville

13 > 14 juillet • 19 juillet • Gratuit

Comme chaque année, la ville organise ses festivités à l'occasion de la Fête Nationale et de la Libération de la ville par les Canadiens en 1944.

Le 13 juillet, participez à la retraite aux flambeaux (22h30, rue de la Tirée) jusqu'au stade et installez vous pour admirer le feu d'artifice.

Le 14 juillet, à 11h, venez assister à la cérémonie commémorative, rue François Mitterrand.

Et le 19 juillet, venez rendre hommage aux libérateurs canadiens, à la Stèle rue du Régiment de Maisonneuve (18h) ou à la Stèle de la rue Serge Rouzière (18h30).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE FLEURY-SUR-ORNE / OUONCK-DIÉBA



Le comité de jumelage de Fleury-sur-Orne / Ouonck-Diéba a tenu son assemblée générale le 6 mars dernier à l'Espace Nicolas Oresme.

Nicole LE BONNOIS, présidente, a exposé devant les adhérents le bilan de l'année écoulée. Même si la pandémie n'a pas permis de se rendre sur place, les actions ont pu être menées. Les nouveautés ont été présentées : les nouveaux équipements du dispensaire de Ouonck, les aides apportées à l'obtention de tables et de chaises pour le nouveau lycée de Souda et les installations informatiques du collège de souda.

La rencontre s'est poursuivie par un moment émouvant puisqu'après 14 ans de bons et loyaux services, Nicole LE BONNOIS et Sylviane DELESTRE, trésorière, ont assuré le passage de relais.

Un nouveau bureau a donc été élu, avec pour premier chantier le suivi de la construction de la ferme de pisciculture !

CONTACT

comite-jumelagefood@orange.fr

ORGANISATION DU BUREAU

Armelle GORAND, Présidente
Gwenaelle BELLOIR, Trésorière
David GORAND et Régine PEGEAULT, Secrétaires



Nouvelles tables et chaises du Lycée Souda



Nouveaux équipements du dispensaire

**Le comité de jumelage
Fleury/Orne - Waldbüttelbrunn
recherche des adhérents
pour participer aux actions et aux
échanges avec l'Allemagne.**

**Si vous êtes intéressés,
n'hésitez pas à contacter Mme Hubert au
06.08.43.05.84.**